

# La lèpre : zoom sur cette maladie infectieuse qui perdure en Afrique

*La lèpre est une maladie infectieuse chronique causée par le bacille *Mycobacterium leprae*, acido-résistant et allongé. La maladie affecte principalement la peau, les nerfs périphériques, les muqueuses des voies respiratoires supérieures et les yeux.*



Le  
s  
sy  
mp  
tô  
me  
s  
qu  
i  
ap  
pa  
ra  
is  
se  
nt  
so  
nt  
de  
s  
pl  
aq  
ue  
s  
do

ul  
ou  
re  
us  
es  
de  
dé  
pi  
gm  
en  
ta  
ti  
on  
ou  
de  
s  
ta  
ch  
es  
ro  
ug  
es  
et  
pa  
rf  
oi  
s  
de  
s  
ex  
cr  
oi  
ss  
an  
ce  
s.  
La

pe  
au  
s'  
ép  
ai  
ss  
it  
et  
le  
s  
lé  
si  
on  
s  
de  
s  
ne  
rf  
s  
pé  
ri  
ph  
ér  
iq  
ue  
s  
en  
tr  
aî  
ne  
nt  
un  
e  
pe  
rt  
e  
de

se  
ns  
at  
io  
n.  
La  
lè  
pr  
e  
pr  
ov  
oq  
ue  
ég  
al  
em  
en  
t  
un  
e  
fa  
ib  
le  
ss  
e  
mu  
sc  
ul  
ai  
re  
et  
pa  
rf  
oi  
s  
un  
e

pa  
ra  
ly  
si  
e,  
le  
pl  
us  
so  
uv  
en  
t  
au  
ni  
ve  
au  
de  
s  
br  
as  
et  
de  
s  
ja  
mb  
es  
.

Le traitement à ce mal préconisé par l'OMS depuis 1981 permet de guérir les malades et d'éviter, s'il est administré à temps, l'invalidité. C'est la polychimiothérapie (PCT), qui consiste en l'administration de trois antibiotiques (dapsons, rifampicine et clofazimine).

D'après les chiffres officiels de 145 pays dans les 6 régions de l'OMS, environ 200 000 nouveaux cas de lèpre sont enregistrés chaque année à l'échelle mondiale, dont près de 20

% d'enfants de moins de 15 ans. Dans le monde, surtout parmi les plus pauvres, on compte encore près de 3 millions de lépreux avec des infirmités ou des mutilations. Il existe des zones fortement endémiques, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique latine, qui représentent à elles seules plus de la moitié des cas.

Plusieurs raisons expliquent cette situation, notamment la lenteur d'apparition des symptômes et la longueur du traitement. D'autres facteurs influent aussi sur la dissémination de la maladie, notamment le difficile accès à une consultation et aux soins dans les zones d'extrême pauvreté, et les risques d'exclusion sociale qu'encourent les malades une fois diagnostiqués.

## **De l'engagement de la Fondation Raoul Follereau**

Initiée en 1954 par le journaliste et écrivain Raoul Follereau, le 27 janvier de chaque année est l'occasion de rappeler que cette maladie est toujours d'actualité notamment en Asie, au Brésil, à Madagascar et Afrique centrale. Depuis 70 ans, donc, la Fondation Raoul Follereau suit la voie tracée par son fondateur : lutter contre l'exclusion, qu'elle soit causée par la maladie, l'ignorance ou la pauvreté. Elle place la personne au centre de ses projets et agit spécifiquement pour soigner, faciliter l'éducation, la formation et la réinsertion.

Largement sous-diagnostiquée, cette maladie contagieuse et invalidante dispose de traitements efficaces. Elle doit maintenant être mieux diagnostiquée et prévenue, en particulier dans les communautés les plus pauvres et les plus reculées.

La Fondation s'emploie à mobiliser une véritable communauté de générosité qui rassemble donateurs, partenaires et bénévoles pour un monde plus juste et plus humain. Chaque année, des milliers de bénévoles se mobilisent pour un week-end national

de collecte de fonds qui sensibilise le grand public à la réalité d'une maladie encore largement méconnue. « Vivre, c'est aider les autres à vivre », répétait Raoul Follereau.

*Megan Valère SOSSOU*

---

## **Échanges de vœux au Ministère de la Santé: le Grand appel de Benjamin HOUNKPATIN**

*La cérémonie d'échanges de vœux entre le Ministre de la Santé Professeur Benjamin HOUNKPATIN et le personnel s'est déroulée ce lundi 16 janvier 2023 à la suite de la traditionnelle montée des couleurs. Empreint de solennité, ce rendez-vous annuel a été placé sous le signe d'une remobilisation de la troupe en vue d'une efficacité dans l'unité et la fraternité.*



Sans pompe ni théâtre, cette cérémonie d'échanges de vœux assez conviviale a permis au personnel du Ministère de la Santé de mettre sur la table ses doléances, mais aussi de cerner l'étendue des actions engagées dans le secteur. La première allocution revenait au nouveau représentant du syndicat du Ministère Josué ZOUNON qui a saisi l'occasion pour adresser une série de doléances à l'endroit du Ministre de la Santé.

A sa suite, le Secrétaire général du ministère de la Santé, Dr Ali IMOROU BAH CHABI a présenté les vœux du personnel au Ministre de la Santé. Il n'a pas manqué de rappeler les actions engagées au titre de l'année écoulée ainsi que celles qui sont en perspective pour l'année 2023.

Au nombre des défis relevés en 2022 figurent entre autres, la mise en place de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé (ARS), la poursuite des grands chantiers infrastructurels dont le plus important est le centre hospitalier universitaire de référence d'Abomey-Calavi, la rénovation du plateau technique de plusieurs hôpitaux ainsi que l'équipement de certains hôpitaux en unités de dialyse et de scanographie.



Il n'a pas manqué d'annoncer le grand projet de recrutement de 980 agents de santé qualifiés en 2023, la pré-insertion de 200 médecins, 200 infirmiers et sages-femmes et 300 aides-soignants, l'acquisition de 188 ambulances ainsi que le démarrage de plusieurs travaux prévus dans le cadre du PAG 2.

Au cours de son intervention, le Ministre de la Santé a mis l'emphase sur la généralisation de l'assurance-maladie obligatoire dont le décret d'application serait sur le point d'être finalisé. Il a également profité pour énumérer les actions pratiques engagées dans le cadre de la résolution des doléances du personnel.

Dans un discours empreint de sincérité et sans langue de bois comme à ses habitudes, le chef du département de la santé a amené l'assistance à comprendre ses profondes aspirations et sa vision pour le secteur. Il a laissé entendre que les efforts consentis ne pourront produire les résultats escomptés sans un esprit d'équipe et un minimum de conscience professionnelle. C'est pour cela qu'il a exhorté chaque acteur à quelques niveaux où il se trouve à privilégier le travail bien fait, le respect du bien public et du patient, l'entraide et la fraternité.

---

# Assemblée Générale Ordinaire à la PNUSS : Janvier HOUNGUEVOU et ses pairs réaffirment leur engagement

*Avec l'appui technique et financier du Programme d'Appui à la Santé Sexuelle et Reproductive et à l'Information Sanitaire (PASRIS), la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé (PNUSS), respectueuse des textes qui le régissent, a organisé sa première Assemblée Générale Ordinaire les 09 et 10 décembre 2021 à l'hôtel Miracle de Bohicon.*



Photo de famille AGO PNUSS 2021

Le respect des textes fondamentaux doit être le leitmotiv de toute association qui se veut sérieuse et ambitieuse. C'est ce qu'à compris l'équipe dirigeante de la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé, qui, conformément à ses statuts, a tenue son Assemblée Générale Ordinaire.

Après deux années et demie d'existence, la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé se retrouve à

la croisée des chemins pour passer en revue les actions jusque là posées et de lancer les prochains défis.

Cette rencontre qui a connu la participation des délégués venus des différents ancrages départementaux de la PNUSS, a été une véritable occasion aux membres de passer au peigne les différentes réalisations.

Satisfait de la forte mobilisation des membres à cette assemblée, le Représentant de ENABEL, André N'TCHA N'OUEMOU, dit espérer que les objectifs visés par l'Assemblée Générale Ordinaire soient atteints pour contribuer non seulement à un meilleur fonctionnement de la PNUSS grâce aux réformes mais aussi de s'adapter aux exigences de sa durabilité. Il a pour finir souhaiter que les populations puissent de plus en plus porter leurs attentes à la PNUSS afin que leurs réels besoins soient pris en compte en matière d'offre de soins de santé de qualité.

Dans son allocution d'ouverture, le Président en exercice de la PNUSS, après ses mots de bienvenue à l'endroit de tous les délégués présents à cette occasion, a fait remarquer que le but de cette première assemblée générale ordinaire de la PNUSS est d'examiner les réalisations de la PNUSS sur la période Mai 2019 à Décembre 2021 et de donner les orientations pour l'année 2022 et l'horizon 2030. Ceci, pour une meilleure contribution de la PNUSS à la promotion du droit à la santé des populations.

Il n'a pas manqué d'adresser les sincères remerciements de la PNUSS à ses différents partenaires en particulier le Programme d'Appui à la Santé Sexuelle et Reproductive et à l'Information Sanitaire (PASRIS), l'EQUITE, le Ministère de la Santé notamment la DSI, les acteurs de l'offre de soins et de services de santé, les organes de cogestion, les autorités politico-administratives et tous les autres partenaires d'appui.

A l'entame des travaux au cœur de cette assemblée générale ordinaire, les participants ont passé en revue la feuille de

route de mai 2019.

Côté bilan, il est à retenir sans fausse modestie, que les rapports (moral, technique, financier et de la commission de contrôle) brillamment présentés, ont été validés haut les mains.

## **De véritables avancées avec des défis grandes de taille pour la PNUSS**

Du rappel de la feuille de route de mai 2019 à la présentation des rapports (moral, technique, financier et de la commission de contrôle), l'assemblée a eu de riches échanges qui ont permis de lancer les dés. Il s'agit à ce niveau des grandes orientations stratégiques de la PNUSS et des grands axes du manuel de procédure de la PNUSS

Notons que des résultats positifs ont été enregistrés malgré le contexte aussi particulier lié à la pandémie de la Covid-19. Des actions qui ont véritablement impacté les populations à la base grâce à ses démembrements locaux. C'est pourquoi, rappelle le Président, Janvier HOUNGUEVOU, il urge d'entamer un processus de renforcement de l'ancrage et d'autonomisation de la plateforme afin d'impacter davantage les communautés.

Toutefois, les recommandations et perspectives issues de ces assises sont également à la hauteur de la vision et de la détermination de la PNUSS qui ne faiblit pas. Son Président et son staff ont donc reçu le satisfecit de leurs mandants.

Des acquis qui seront restitués à la base en vue d'une meilleure mobilisation pour la promotion du droit à la santé des populations urbaine et rurales du Bénin à en croire Eugénie ROBA. La présence de la PNUSS permet d'écouter la voix des populations face un système de santé qui opérait seul.

Pour rappel, la Plateforme Nationale des Utilisateurs des services de Santé a été mise sur les fonts baptismaux en Mai 2019 . Dès lors elle constitue un instrument d'amélioration de la qualité des services de soins dans les formations sanitaires.

Ses actions visent l'intégration des besoins réels des communautés dans les stratégies et politiques de santé en particulier mais a l'ambition de contribuer à l'amélioration des services sociaux de base.

**Chancelle SAKANTO**

---

# **Voici les 06 principaux messages du rapport 2021 de l'OMS sur le paludisme dans le monde**

## **1- Impact des perturbations des services**

Durant la pandémie, les pays et leurs partenaires ont réussi à éviter le pire des scénarios prévus par l'OMS en ce qui concerne le nombre de décès dus au paludisme, en mettant sur pied une riposte urgente et acharnée. Pour autant, les perturbations modérées dans les services de lutte contre le paludisme ont contribué à l'augmentation considérable des nombres de cas (14 millions) et de décès (69 000) entre 2019 et 2020.

## **2- Nouvelle méthodologie de l'OMS et charge mondiale du paludisme**

Le Rapport sur le paludisme dans le monde de cette année applique une nouvelle méthodologie statistique pour calculer le nombre de décès dus au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans depuis 2000. Cette nouvelle méthodologie est employée dans le cadre de toutes les activités de l'OMS et fournit des

estimations plus précises quant aux causes de mortalité chez les jeunes enfants pour toutes les maladies, y compris le paludisme.

Par rapport aux analyses précédentes, l'adoption de cette nouvelle méthodologie révèle des nombres plus importants de décès dus au paludisme sur toute la période 2000-2020. En 2020, le nombre de décès dus au paludisme a été estimé à 627 000 au niveau mondial. Stagnation des progrès dans la lutte contre le paludisme avant la pandémie

Avant même l'émergence de la COVID-19, les progrès réalisés dans la lutte contre le paludisme avaient tendance à stagner et le monde n'était plus en bonne voie d'atteindre les objectifs pour 2020 de la stratégie mondiale contre le paludisme de l'OMS. Afin de relancer la dynamique, l'OMS et ses partenaires avaient initié une nouvelle approche pilotée à l'échelon national pour contrôler le paludisme dans les pays où il sévit le plus, approche qui commençait d'ailleurs à porter ses fruits au moment où la COVID-19 a frappé.

### **3- Stagnation des progrès dans la lutte contre le paludisme avant la pandémie**

Avant même l'émergence de la COVID-19, les progrès réalisés dans la lutte contre le paludisme avaient tendance à stagner et le monde n'était plus en bonne voie d'atteindre les objectifs pour 2020 de la stratégie mondiale contre le paludisme de l'OMS. Afin de relancer la dynamique, l'OMS et ses partenaires avaient initié une nouvelle approche pilotée à l'échelon national pour contrôler le paludisme dans les pays où il sévit le plus, approche qui commençait d'ailleurs à porter ses fruits au moment où la COVID-19 a frappé.

### **4- Inégalité des progrès au niveau mondial**

A une échelle mondiale, les progrès réalisés dans la lutte contre le paludisme restent inégaux. Selon le rapport, de

nombreux pays où la charge palustre est faible progressent résolument vers l'objectif d'élimination de la maladie. Deux pays, El Salvador et la Chine, ont été certifiés exempts du paludisme en 2021. La plupart des pays où la charge palustre est élevée ont néanmoins enregistré une régression et perdent du terrain.

## **5- Écarts importants et croissants en matière de couverture des outils recommandés par l'OMS**

Au niveau mondial, les progrès dans la lutte contre le paludisme durant les deux dernières décennies ont été accomplis, pour une large part, grâce à l'intensification et l'utilisation massives des outils recommandés par l'OMS pour prévenir, détecter et traiter la maladie. Les données les plus récentes démontrent ces progrès, tout en mettant en lumière les lacunes importantes et parfois croissantes dans l'accès à des outils susceptibles de sauver la vie des personnes exposées au risque du paludisme.

## **6- Convergence de différentes menaces en Afrique subsaharienne**

La situation demeure précaire, surtout en Afrique subsaharienne, où la charge du paludisme atteint encore des niveaux inacceptables et où la convergence de plusieurs menaces représente un défi supplémentaire face aux efforts à déployer pour contrôler la maladie. Dans le même temps, la pandémie n'est pas encore terminée et le rythme de la reprise économique reste incertain. Faute d'une accélération immédiate des mesures, les objectifs essentiels pour 2030 de la Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016-2030 de l'OMS ne seront pas atteints et d'autres reculs pourraient être enregistrés.

Ressources nécessaires pour atteindre les objectifs ciblés par la lutte mondiale contre le paludisme.

En 2021, l'OMS a mis à jour sa stratégie mondiale contre le paludisme pour tenir compte des enseignements tirés de ces cinq dernières années. Atteindre les objectifs de cette

stratégie, y compris une réduction de 90 % de l'incidence du paludisme et de la mortalité associée d'ici 2030 dans le monde entier, va nécessiter de nouvelles approches et une forte intensification des efforts, soutenues par de nouveaux outils et une meilleure mise en œuvre des outils existants. Il sera également essentiel de renforcer les investissements.

---

# **Couverture Santé Universelle : la PSSP-Bénin et l'association Bénin Santé+ s'activent**

*La Plateforme du Secteur Sanitaire Privé (PSSP) du Bénin et l'association BÉNIN SANTÉ+ organisent du 8 au 13 Novembre 2021 au palais des congrès de Cotonou la deuxième édition du salon Bénin Santé 2021. A travers cette grande rencontre des acteurs du secteur sanitaire privé et public du Bénin, la PSSP Bénin et l'association Bénin Santé + vous invitent à explorer la voie du dialogue public-privé pour mieux construire la Couverture Santé Universelle et le développement du Bénin.*



**08-12**  
Novembre

Rejoignez nous à

**BÉNIN SANTÉ 2021**

 Palais des Congrès Cotonou



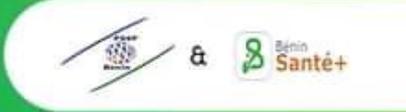
Après le succès de la première édition, la Plateforme du secteur sanitaire privé (PSSP) et BENIN SANTE +, organisent le salon « BÉNIN SANTÉ 2021 », sous le coparrainage des Ministres de la santé et des Affaires sociales. Cet événement qui est à sa deuxième édition, vise particulièrement à donner aux acteurs du secteur sanitaire privé et public l'opportunité : d'identifier les défis de la participation du secteur privé à la Couverture Santé Universelle et de proposer des solutions formulées en recommandations ; d'identifier et de valoriser les interventions du secteur privé non sanitaire pour la santé de leur personnel, de leurs familles et des populations environnantes ; de répertorier les stratégies contribuant à un impact fort sur les performances du système sanitaire et d'organiser des partenariats avec la diaspora béninoise, pour la mise en place du « Hub diagnostic Bénin Santé ».

A cet effet, la PSSP-Bénin et l'association Bénin Santé+ déroulent lors des journées Bénin Santé 2021, autour du thème « Contribution du secteur privé à la réalisation de la Couverture Sanitaire Universelle au Bénin », des ateliers de formation destinés aux médecins, étudiants et aux intervenants paramédicaux qui répondent aux enjeux de la santé publique.



**BÉNIN SANTÉ 2021**

UNE INITIATIVE DE :



**08-12 Novembre**  
Palais des Congrès  
Cotonou

INSCRIPTION SUR [www.benin-sante.org](http://www.benin-sante.org)

### **Une diversité de formations à découvrir**

Le premier module de formation portera sur le « Syndrome d'Apnée du Sommeil ». Une formation à l'issue de laquelle, les participants obtiendront les connaissances pratiques sur le syndrome d'apnée du sommeil et des techniques de réalisation et d'interprétation des enregistrements de sommeil pour finir par les cas particuliers des enfants. Au nombre des formateurs se trouvent:

Dr MONTEYROL Pierre-Jean – Chirurgien ORL et Cervico-Facial (France)

Pr Wassi ADJIBADI – Titulaire ORL/CCF FSS/UAC (Bénin)

Pr Gildas AGODOKPOSSI – Titulaire Pneumo-Phtisiologie FSS/UAC ( Bénin)

Le second module de formation portera sur les «vertiges ». Les participants à cette formation obtiendront les connaissances pratiques sur la pathologie vertigineuse et ses méthodes d'exploration. Les formateurs à ce niveau sont le Dr Catherine VIDAL – ORL & Directrice de Recherche CNRS – Paris (France), Dr Josias SOHINTO – ORL & Chirurgien Cervico-facial Clinique les Mélodies (Bénin) et Pr François AVAKOUDJO – ORL (Bénin)

Quant au troisième module de formation, il portera sur la « Qualité et Sécurité des soins en Gastro-entérologie ». Il permettra aux participants d'obtenir des connaissances sur les méthodes de prévention du cancer du côlon et sur l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients. Cette formation sera assurée par Dr Olivier SPATZIERER – Hépatogastro-entérologue Ancien interne des Hôpitaux de Paris (France) et le Pr Jean SEHONOU – (Bénin)

Le quatrième module de formation portera sur « L'hémogramme : Tout ce que vous devez savoir ? ». Une Master Class qui permettra de travailler sur des cas cliniques. Le Pr Akoko KINDÉ GAZARD – Ancienne ministre de la santé, médecin spécialiste en parasitologie-mycologie et Professeur titulaire à la Faculté des Sciences et Santé de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et le Dr Romaric MASSI – Médecin spécialisée en hématologie (Bénin) vont l'assurer.

Le cinquième module de formation portera quant à lui sur «Principes de la juste antibiothérapie empirique ». À cette occasion, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur l'antibiothérapie et sur les méthodes de prévention de la résistance aux antibiotiques.

Pour cette énième formation, le Pr ATTINSOUNON Cossi Angelo, Infectiologue, PHU, CHUD BA (Bénin) et le Dr Lucien DOSSOU-GÉTÉ – Infectiologue à la Clinique Louis Pasteur à Porto-Novo (Bénin) seront aux commandes.

Le sixième module de formation portera sur La pose d'un KT périphérique en toute sécurité. En effet cet acte est réalisé plusieurs milliers de fois par jour dans notre pays à plusieurs patients. La 2e thématique abordée est la sécurité du soignant et des autres malades lors des soins aux patients ayant la covid-19".

À l'issue de celle-ci, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur les méthodes d'amélioration de la qualité et la sécurité dans la pose des KT périphériques pour limiter les infections liés aux soins. Les compétences seront aussi renforcées pour améliorer le sécurité du soignant et des autres patients à l'occasion des soins au malade de COVID-19.

Et ce serait sous la supervision de M. Benjamin MIDOMIDE, infirmier diplômé d'Etat clinique Louis Pasteur(Bénin) ; du Dr Mariano FANDE, Médecin praticien à la clinique Louis Pasteur et au Programme Santé de Lutte contre le Sida (Bénin); et du Dr Abibata TABE, DNMH au ministère de la Santé ( Bénin).

A noter que la vision de cette activité converge avec la volonté du gouvernement du Bénin de garantir une Couverture Sanitaire Universelle (CSU) à tous les béninois.

Si vous souhaitez participer à ce grand événement, bien vouloir vous inscrire à travers ce lien [www.benin-sante.org/inscription/](http://www.benin-sante.org/inscription/)

***Megan Valère SOSSOU***

---

# PREVENTION DU CANCER DU SEIN : Voici comment auto-examiner ses seins ?



*Baptisé Octobre Rose, ce 10e mois de l'année 2021 débute par la campagne mondiale pour la prévention du cancer du sein. En honneur à cette mobilisation internationale, votre Journal Santé Environnement a concocté pour vous la meilleure manière recommandée pour détecter les signes de ce mal qui peint en noir l'intimité de la femme.*

Le cancer de sein, s'il est rapidement dépisté, peut être pris en charge de manière efficace. Plus il est détecté tôt, plus les chances de guérison augmentent. Réalisée systématiquement à partir de 50 ans, la mammographie permet de détecter la présence de tumeurs et d'éviter leur développement. Mais un autre type d'examen peut également être réalisé dans le cadre du dépistage du cancer du sein : l'autopalpation mammaire. Le cancer du sein se manifeste par la présence de cellules anormales, qui se multiplient de manière incontrôlée. Ces cellules forment une tumeur maligne, touchant les tissus du

sein ou la glande mammaire. La tumeur s'attaque aux tissus sains avoisinants. Mais les cellules cancéreuses peuvent également se propager dans l'ensemble de l'organisme, via les vaisseaux sanguins ou lymphatiques : on parle alors de métastases. Le cancer du sein peut se développer et progresser sur plusieurs mois, et même parfois plusieurs années. Or, plus il est pris en charge rapidement, plus le cancer du sein est facile à traiter. Un dépistage précoce permet en effet de prescrire un traitement moins agressif et moins intrusif, et donc mieux toléré par les patientes. Pour compléter les examens prescrits et réalisés dans le cadre du dépistage de ce type de cancer, les médecins encouragent les femmes à s'auto-examiner chez elles, de manière régulière.

### **Comment s'auto-examiner les seins ?**

L'autopalpation mammaire (aussi appelée auto-examen des seins) regroupe l'ensemble des gestes qui permettent à une femme de détecter toute anomalie éventuelle au niveau de sa poitrine. Cet auto-examen ne se substitue pas aux visites régulières chez un médecin ou un gynécologue.

L'examen visuel des seins

L'inspection visuelle des seins doit se faire debout, face à un miroir. Elle consiste à observer :

Le sein en lui-même : une déformation, un changement de volume (qui n'est pas provoqué par une modification hormonale, comme la ménopause, une grossesse ou le cycle menstruel), une masse visible à l'œil nu, la modification de l'aspect d'un sein par rapport à l'autre ;

Le mamelon : un écoulement de liquide ou de sang, un changement d'apparence, de taille ou de forme, une rétractation ou une inversion (le mamelon se rétracte à l'intérieur du sein, dans l'aréole mammaire), des rougeurs, une ulcération ou un eczéma persistant ;

La peau de la poitrine : une modification de l'aspect ou de la couleur de la peau, des rougeurs ou des pigmentations, une rétractation ou un épaississement de la peau, l'apparition de

fossettes, de peau d'orange (ou peau qui pèle), de crevasses ou de plis, une ulcération ou une plaie, un changement de l'aspect de la peau de l'aréole, une nouvelle veine très apparente...

La palpation des seins

Le cancer du sein apparaît souvent sous la forme d'une petite boule, remarquée et palpée par la femme elle-même.

Les gestes de l'autopalpation se décomposent, de manière générale, en trois étapes :

**1ère étape** : levez le bras droit, pour palper votre sein droit. Pour cela, utilisez la pulpe des trois doigts du milieu de votre main gauche. Commencez la palpation par la partie externe du sein, en effectuant de petits mouvements rotatifs des bouts des doigts. Petit à petit, parcourez l'ensemble du sein en effectuant ces mouvements.

### **Les gestes de palpation des seins**

Les gestes de palpation doivent être fermes, réalisés de manière attentive et complète.

Au fur et à mesure des mouvements de palpation, trois niveaux de pression doivent être appliqués : une pression d'abord superficielle, puis moyenne, et enfin forte.

**2ème étape** : examinez et palpez l'ensemble de la poitrine, et notamment la partie située entre la courbe du sein et l'aisselle. Pensez également à palper le creux de votre aisselle (aussi appelé creux axillaire). L'objectif est de repérer, ou non, l'existence d'une éventuelle grosseur ou d'une masse anormale sous la peau. Cet auto-examen peut être réalisé en position debout, assise ou allongée. Ces gestes peuvent également être effectués dans un bain ou sous une douche. En effet, le savon a tendance à faciliter la palpation en améliorant la précision du toucher.

**3ème étape** : procédez enfin à l'examen du mamelon. Pressez-le délicatement et observez si cela provoque un écoulement (de liquide ou de sang). Si oui, rapprochez-vous immédiatement de votre médecin traitant ou de votre gynécologue.

# **Crise sanitaire : voici comment les vaccins fonctionnent selon l'OMS**

*L'Organisation mondiale de la Santé dispose d'une série de ressources en langage simple qui expliquent le quoi, le comment et le pourquoi des vaccins. Cette ressource, « Comment les vaccins fonctionnent-ils? », répond aux questions suivantes :*

**Quelle est la réponse naturelle de l'organisme aux bactéries, virus et autres agents pathogènes?**

**Comment les vaccins aident-ils la réponse naturelle de notre corps?**

**Qu'est-ce que l'immunité collective?**

Cette ressource est disponible en arabe, cantonais, anglais, français, russe, espagnol et portugais.

Pour accéder au contenu, cliquez sur :  
[https://www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/how-do-vaccines-work?gclid=EAIaIQobChMIgcj-gcHY8gIVy8CWCh1kmAVQEAAAYAiAAEgIrQ\\_D\\_BwE](https://www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/how-do-vaccines-work?gclid=EAIaIQobChMIgcj-gcHY8gIVy8CWCh1kmAVQEAAAYAiAAEgIrQ_D_BwE)

---

# Santé publique au Bénin : corruption pour accéder aux soins à la maternité du Centre Hospitalier Départemental Zou-Collines

*Pour accéder aux soins à la maternité du centre hospitalier départemental du Zou et des Collines, usagers et soignantes rançonnent. Cette pratique corruptive est entretenue par certains usagers en quête d'accès rapide aux soins et par une frange des soignantes à la recherche de gains faciles pour arrondir les fins de mois.*



Maternité du centre hospitalier départemental du Zou et des

Collines. Mercredi 03 Février 2021. Il sonne 12 heures 40 minutes. Soignantes, accompagnants et quelques fois des parturientes font leurs habituelles navettes. Dans les couloirs, quelques accompagnants visiblement stressés espèrent impatiemment la délivrance des leurs. Quoiqu'ils sont pour la plupart prêts à corrompre les soignantes selon que celles-ci s'accordent ou non.

Ils sont nombreux, ces usagers du Centre Hospitalier Départemental Zou-Collines à croire, à tort, qu'il est normal de corrompre le personnel soignant pour accéder aisément aux soins de santé à la maternité. Une fausse perception alimentés par certains actes indéliçats d'une frange des soignantes à cette maternité.

Marianna, jeune dame, la vingtaine vient d'accoucher des jumeaux. Tellement contente, elle ne compte pas quitter la maternité sans faire un geste à la sage-femme qui l'a assistée, elle déclare, « C'est ingrat de ne pouvoir pas remercier la soignante qui vous a assisté pendant l'accouchement».

Dans le même temps, le sieur Arnaud S. qui accompagnait sa seconde épouse, à l'accouchement, affirme « Moi, je ne manque pas de donner un cadeau en signe de reconnaissance aux soignantes qui s'occupent de mes femmes car elles font un travail extraordinaire ». Ce n'est pas de la corruption soutient-il.

### **Usagers et soignantes à la barre**

En effet, cette pratique corruptive mal perçue par les usagers est renforcée par l'attitude peu orthodoxe de certaines soignantes. Une situation qui amplifie la vulnérabilité des usagers en provenance des milieux ruraux

Bernardin H. est un agriculteur dans la commune de Agbangnizoun. En tant que ancien accompagnant à la maternité du centre hospitalier départemental du Zou et des Collines, il raconte sa mésaventure. « ...il y a quelques mois, ayant appris que ma femme avait à peine accouché, une sage-femme se

*précipitait vers moi dans le couloir avec le nouveau-né. Elle me félicita joyeusement tout en me demandant de l'argent pour se rafraichir en guise de célébration du nouveau né ».* Pour Bernardin, ce n'était pas sur un ton sérieux. Donc il n'y tallait pas d'importance. Malheureusement, il a finit par remettre difficilement 1000 F CFA.

Un autre son de clôche vient de Yêdji O., instituteur et ancien accompagnant à la maternité du CHD Zou-Collines. « *En Juin 2020, j'ai été obligé de remettre 2000 F CFA sur demande d'une soignante aux fins de faciliter l'achat expresse de quatre poches de sang à injecter à mon épouse qui faisait un saignement après accouchement* ». Un fait que regrette Yêdji avant de se convaincre qu'il n'avait pas le choix devant la santé agonisante de son épouse et payer la rançon.

Pour ces usagers rencontrés, ces pratiques corruptives se passent avec la complicité de plusieurs autres agents des services plus ou moins rattachés à la maternité du centre hospitalier départemental du Zou et des Collines.

Pourtant, nous renseigne une soignante sous couvert de l'anonymat, des mesures ont été mise en place par les autorités dont des contrôles inopinés, des fouilles spontanées et des sondages auprès des usagers, le mal persiste. Le service des plaintes, par ignorance est moins connu des victimes.

Une raison qui justifie, selon Robbin Accrombessi, Président de l'Association des Consommateurs du Bénin le fait que son creuset n'ait pas reçue malheureusement des dénonciations de ces pratiques, jusque là.

Toutefois, notons que nos multiples tentatives par des procédures administratives pour interviewer les autorités compétentes à divers niveaux du centre hospitalier départemental du Zou et des Collines sont restées vaines.

### **Des dispositions légales pour lutter contre la corruption**

Le juriste Joël Christian SEDOGBO déplore la situation précisant qu'il s'agit bien des pots-de-vin et du

rançonnement. Il explique qu'au regard de la loi No 2011-20 du 12 octobre 2011 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes, la peine est la même pour le corrupteur et le corrompu. Cette loi, rappelle-il, dispose en son article 40, une peine d'emprisonnement de cinq (05) ans à dix (10) ans et d'une amende égale au triple de la valeur des promesses agréées ou des choses reçues ou demandées à l'encontre de tout agent public qui aura directement ou indirectement sollicité ou agréé des offres ou promesses.

Mieux poursuit-t-il, concernant les cadeaux ou gestes, le décret No2008-813 du 31 décembre 2008 portant code des valeurs et d'éthique de la fonction publique interdit la corruption et l'acceptation de cadeaux par les agents publics. Le juriste prévient tout de même que l'article 15 du même texte recommande que s'il n'a été possible pour un agent public de résister à un cadeau, de se confier au secrétaire général de son administration qui lui dictera la conduite à tenir.

Ainsi, bien que le gouvernement continue de multiplier des efforts pour lutter contre la corruption, toute la société béninoise, en particulier les acteurs de la santé (soignantes, usagers) sont également appelés à faire autant d'efforts pour éradiquer le mal du secteur très sensible qu'est la santé a-t-il conclut.

*Megan Valère SOSSOU*

---

**Pollution dans les Collines :  
Une quantité importante de**

# Liquide inflammable dans le fleuve Ouémé

*Le département des Collines qui ne s'est pas encore remis d'une situation d'ouverture de vanne du canal des eaux usées dans le fleuve ouémé par une société sucrière, est une fois de plus attaqué.*



En effet, le Samedi 03 Juillet 2021, nos confrères de l'Agence Bénin Communication des Collines, nous informaient d'une présence inquiétante de liquide inflammable dans l'un des affluents du fleuve ouémé au large de Logozohê, commune de Savalou.



Il s'agit d'un camion transportant de liquide inflammable qui allait dans le sens de Logozohè. Ce dernier s'était vu renverser dans le fossé près de la rivière. Conséquence, une quantité importante de liquide inflammable se retrouve dans la rivière. A en croire notre source, la situation a eu lieu suite à l'éclatement du pneu devant côté non chauffeur du camion.



Une pollution sanitaire et environnementale de plus qui mérite enquête et justice.

---

# SANTÉ REPRODUCTIVE AU BENIN : IPAS en collaboration avec le ministère de la santé, sensibilise les leaders communautaires du Zou

*La salle de réunion de la mairie de Zakpota a servi de cadre, ce vendredi 14 Mai 2021, à un atelier de dissémination des résultats de l'évaluation stratégique sur les grossesses non désirées, les avortements et la contraception au Bénin.*



**Megan Valère SOSSOU**

Afin de mieux communiquer sur les problèmes qui entravent une bonne qualité de soins aux femmes et aux filles au Bénin, IPAS Francophone Afrique et son partenaire Rutgers à travers son projet « Sa santé, ses choix » en collaboration avec la Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant (DSME) et de

la Direction de la Recherche, de la Formation et de la Médecine Traditionnelle (DRFMT) du ministère de la santé a organisé un atelier à la salle de réunion de la mairie de Zakpota.

Objectif, diffuser les résultats de l'évaluation stratégique sur les grossesses non désirées, les avortements et la contraception au Bénin dans les communautés ciblées avec les jeunes, les chefs religieux et les dirigeants.

Dans son message de bienvenue aux participants, Merveille AYIHONTON, Assistante de Programme pour IPAS Francophone Afrique, a rappelé le contexte qui soutient l'organisation de l'atelier soulignant qu'en vertu de leur rôle de garant dans la communauté, ils sont appelés à accentuer la sensibilisation.

Au nombre d'une trentaine, les participants à cet atelier composé des leaders des religions endogènes et exogènes (prêtres de couvents, les pasteurs évangélistes, maître catéchiste) ont suivi avec attention la présentation faite à cet effet.

**L'éducation sexuelle, une solution aux grossesses non désirés et avortements non sécurisés.**



Tout en se basant sur les résultats de l'évaluation stratégique sur les grossesses non désirées, les avortements et la contraception au Bénin, Diane LANCHOESSI,

épidémiologiste à l'Agence Nationale des Soins et Santé Primaires, après avoir déroulé les problèmes qui continuent d'entraver la prise de conscience sur les grossesses non désirées, les avortements et la contraception au Bénin, a invité ses hôtes à partager les informations avérées et apprises à cet atelier avec leurs communautés respectives. Tout en les recommandant de planifier leur vie sexuelle en fonction de leurs moyens de subsistance.

Elle a pour finir exhorté les participants à partager la bonne information sur les grossesses non désirées, les avortements non sécurisés et les contraceptions, faisant savoir que l'éducation à la santé sexuelle ne saurait être uniquement l'affaire des femmes.

### **Des participants prêts à partager l'information avec leurs communautés**

Selon Grégoire AKOHOU, Pasteur d'une congrégation chrétienne à Za-Tanta, un village de la commune de Zakpota, cet atelier vient à point nommé dans un contexte où les grossesses non désirées et les avortements sont récurrents. Il affirme être mieux aguerri pour partager la bonne information au grand bonheur de l'avenir des femmes et des jeunes filles.

Comme le Pasteur AKOHOU, le Chef coutumier et Tradi praticien, Azizanon AKPALI venu du village de Tindji-Kpozoun est convaincu que cette stratégie utilisée par l'IPAS en associant les leaders religieux portera ses fruits. Car, promet-il des séances de restitution seront mises en place pour élargir les savoirs acquis au cours de l'atelier à toute la communauté.

Pour l'Assistante du programme IPAS, Merveille AYIHOUNTON, l'objectif de l'atelier a été à priori atteint en raison de la participation active des leaders communautaires et des cas de témoignages évoqués par les participants. Des preuves qui à en croire l'Assistante du Programme IPAS, renforcent la nécessité de passer à l'éducation à une bonne santé sexuelle des femmes et des jeunes filles.

Etant donné que les femmes constituent 52 pour cent de la

population, il y a tout l'intérêt à garantir à cette partie de la population la meilleure santé. Car, fait elle remarquer, la santé de reproduction est une question cruciale qui devrait figurer dans toutes les actions qui se mènent de part et d'autre dans la société.

Dans son cri de cœur, Merveille AYIHOUNTON, souhaite que les maris aussi puissent coopérer avec leurs femmes pour l'éducation sexuelle des filles et que l'éducation des filles ne soit pas seulement l'apanage des femmes. Il y va de l'épanouissement des jeunes filles mais aussi de l'émancipation de la femme dans la société a-t-elle ajouté.

Rappelons que l'IPAS est une organisation à but non lucratif internationale qui vise à mettre un terme aux décès et handicaps évitables découlant des grossesses non désirées et d'avortements non sécurisés.